

Faut-il des caméras pour surveiller les conteneurs d'ordures ?

« Les incivilités » sont la plaie des points de collecte



Faut-il des caméras pour surveiller les conteneurs d'ordures ?

« Les points où sont réunis de nombreux conteneurs d'ordures ménagères marrons pour les ordures ménagères, jaunes pour les recyclables, ainsi que des colonnes pour le verre et les vêtements, sont régulièrement infestés de déchets encombrants comme des matelas, des cuisinières, des vélos, des branches d'arbre etc. », explique Richard Daubas, directeur du Sictom Ouest.

Devant ces incivilités, certains se demandent pourquoi les points de collecte régulièrement infestés ne sont pas équipés de caméras de surveillance...

Des panneaux contre les incivilités

Les autorités espèrent que 30 panneaux « Stop aux incivilités ! Obligation de porter vos déchets encombrants à la déchetterie. C'est gratuit », qui vont être posés dans les jours qui viennent, convaincront les récalcitrants.

Nous sommes à Saint-Martin-d'Armagnac, le 22 novembre, au point de collecte des déchets situé à côté de la mairie et régulièrement infesté d'encombrants. Élisabeth Dupuy-Mitterrand, présidente de l'intercommunalité, Éric Artigole, maire du village, Lucien Lartigue, adjoint au maire, Christian Cuvellier, 1er adjoint au maire de Perchède sont là. Avec Roger Combres, président du Sictom Ouest et 1er adjoint du maire de Nogaro, ainsi que Richard Daubas.

Le premier panneau est dévoilé ce jour par les autorités. Dans la foulée, le deuxième est installé à Éauze.

Des déchetteries en nombre

La zone couverte par le Sictom Ouest dispose d'une concentration de déchetteries unique dans le Gers (1). Il y en a à Aignan, Aire-sur-l'Adour, Cazaubon, Éauze, Eugénie-les-Bains, Le Houga, Nogaro, Plaisance et Riscle. De plus, elles sont organisées par catégories de déchets.

Au Sictom Ouest, on suppose que les dépôts sauvages d'encombrants sur les centres où il y a de nombreux conteneurs s'expliquent parce que certains pensent que ces centres peuvent tout traiter. Ce qui est faux.

En revanche, les petits points de collecte avec, au maximum, une demi-douzaine de conteneurs ne sont pas infestés par les encombrants.

Que dit la loi ?

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte vise à réduire les déchets de 50 % au niveau national en 2025. Donc à « prévenir » leur production. Elle prévoit la création d'un plan régional de prévention et de gestion des déchets et d'un schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité du territoire (SRADDET). Elle donne également la compétence déchets aux EPCI (communautés de communes) et les renforce en instituant une population minimale de 15 000 habitants [sauf dérogation en milieu rural et/ou montagnard].

On peut donc s'attendre à des mesures contraignantes si la politique de prévention des déchets a peu de succès.

(1) Voir les horaires d'ouverture sur le site (<http://dechetteriesictomouest.blogspot.com/>).



Panneau avec photos d'incivilités en novembre 2019



Les mêmes avant le dévoilement du panneau



Roger Combres, Richard Daubas, Élisabeth Dupuy-Mittrrand et
Éric Article dévoilent le panneau



Le centre de collecte à côté de la mairie de Saint-Martin



Le panneau dévoilé